

**Pétition de soutien pour Djumret et Zineta JELMAZI
et leurs enfants Emsal (3 ans) et Emsejna (6 mois)**

Habitant un petit village dans les montagnes du sud du Kosovo, la famille Jelmazi subit menaces et discriminations du fait de son appartenance ethnique. La santé physique et psychique de Zineta s'en trouve fortement fragilisée et elle n'a pas accès aux soins médicaux. Djumret est recherché par l'armée serbe pour y être enrôlé. Il doit se cacher. En 2001, le couple cherche refuge en Suisse.

La famille Jelmazi appartient à la minorité ethnique des Gorans, une communauté très ancienne, devenue très peu nombreuse, acculée dans une vallée excentrée du Sud du Kosovo, parlant serbo-croate et de culture musulmane. Depuis l'éclatement de l'Ex-Yougoslavie, ce peuple est pris en tenaille entre les Serbes et les Kosovars, en raison de sa religion, de sa langue et de sa culture. En butte à de très graves exactions, longtemps ignorés par les autorités internationales en place au Kosovo après la guerre, les 2/3 de la population ont été contraints à l'exil, comme Djumret et Zineta Jelmazi.

C'est ainsi que, dans cette grande détresse, ils déposent en septembre 2001 une demande d'asile, rapidement refusée. Ils font alors un recours, mais ne reçoivent une réponse, négative à nouveau, qu'en 2005. Entre temps, ils se sont installés à Orbe. Djumret travaille, de sorte qu'ils sont financièrement autonomes. Leurs impôts et contributions aux frais d'asile sont prélevés à la source. Ils commencent à construire leur vie en Suisse, deux enfants naissent. Pourtant, à la fin de 2005, comme la plupart des autres déboutés, ils se voient signifier une interdiction de travailler.

Aujourd'hui, leur situation est devenue plus que dramatique : ils sont au bout de leurs démarches d'asile ici en Suisse ; mais, dans le contexte de purification ethnique qui prévaut malheureusement dans leur patrie, où aller ?

Les signataires demandent au Grand Conseil du Canton de Vaud

- Qu'il soit tenu compte du temps passé en Suisse par la famille Jelmazi
- Qu'il leur soit épargné, à eux et à leurs enfants, un retour à haut risque et sans avenir au Kosovo
- Qu'il soit tenu compte de l'état fortement péjoré de la santé de Zineta Jelmazi;
- Qu'il leur soit accordé un statut leur permettant de vivre en paix dans notre canton.

Nom et prénom	Adresse	Signature